

CF-AAP 2022 -AIDES TECHNIQUES- Plan d'action 2022 - AVIS FAVORABLES

Référence administrative - Demande	Libellé - Demande	Thématique principale de votre projet de prévention - libelle	Objectifs du projet	Résumé des actions concrètes mises en place qui font l'objet de la demande de subvention	Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien financier pour l'année 2020 ?	Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien financier pour l'année 2021 ?	Profil du public visé	Nombre prévisionnel de personnes participant à l'action	Date de début	Date de fin	Fréquence des séances/sessions	Indiquer combien de lieux (communes ou ehpad) restent à identifier	Nom de la Région de la demande	Commune de déploiement du projet	Coût total du projet	Montant total de subvention demandée à la Conférence des Financeurs	Synthèse instruction technique et avis bureau	Avis bureau	Proposition montant subvention	% sub accordée par rapport au montant demandé
0001085	Diagnostics Autonomie Habitat - DOMUS PREVENTION - 2021	3- Accompagnement à la prise en main et adaptation des aides techniques pour une utilisation optimale	L'objectif est de prévenir et d'accompagner les personnes âgées dans l'adaptation de leur lieu de vie avant l'apparition de difficultés liées à la réduction des capacités motrices ou cognitives (prévenant ainsi les risques d'accidents domestiques, notamment de chutes). Cela passe par le diagnostic puis par l'accompagnement : essai d'aide technique, visite avec un artisan afin d'accompagner l'utilisateur tout au long du processus.	Notre action se présente sous forme de diagnostics individuels personnalisés.	NON	NON	Le dispositif proposé s'adresse à toutes personnes âgées de 60 ans et plus, de toutes catégories socioprofessionnelles et de tout GIR confondu (dans le cadre préventif et/ou curatif). Qu'elles habitent en appartement ou en maison, qu'elles soient propriétaires ou locataires, qu'elles soient mariées, célibataires, veuf(ves), en concubinages, qu'elles soient aisées ou modestes, etc.	36	01/05/2022	30/09/2023	La fréquence des diagnostics Autonomie-Habitat est aléatoire et se constitue en fonction des demandes.	Notre partenaire est la fédération ADMR de l'Alsace. Contact : Madame BISCHOFF, 03.89.36.79.33, f.bischoff@fede68.admr.org Ce partenaire identifierait ainsi tous les bénéficiaires des deux départements (Haut-Rhin et Bas-Rhin).	Région ALSACE		25240	21240	Structure basée à Anger. Projet d'accompagnement de 36 séniors dans l'acquisition d'aides techniques et l'aménagement du logement (volet non éligible). Partenariat local avec l'ADMR. Coût trop important (21000) pour accompagner 36 personnes. Trop peu d'éléments sur les indicateurs en matière de réelle prévention de la perte d'autonomie à l'issue de l'accompagnement.	Avis non favorable	0	0%